

TESTS DE SELECTION

Dossier de Pré-inscription

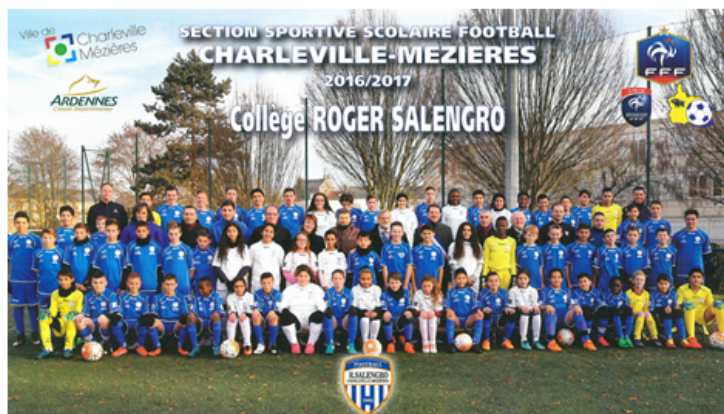
6ème / 5ème / 4ème / 3ème

Rentrée 2024/2025

SECTION SPORTIVE FOOTBALL CHARLEVILLE-MEZIERES

Passionné.e. de football, fille ou garçon,

le collège Roger SALENGRO peut te permettre d'approfondir ta formation de footballeur dans le cadre d'une scolarité soutenue de la 6^{ème} à la 3^{ème}.



TESTS DE SELECTION LE MERCREDI 17 Avril 2024 10H00

Terrain synthétique R. SALENGRO en tenue intégrale de footballeur

-La section est labélisée par la Fédération Française de Football et directement soutenue par le District de Football des Ardennes, le Conseil Départemental (08) et l'Académie de Reims.

-2 entraînements sont proposés par semaine dans un emploi du temps équilibré et encadrés par un Brevet d'Etat (BEF).

-1 terrain synthétique, 1 terrain en herbe et 2 salles de Futsal accolés au collège sont mis à disposition par la ville de Charleville-Mézières.

Section Sportive Scolaire Football

Charleville-Mézières

Collège Roger SALENGRO

2 bis, Rue des Mésanges

08 000 Charleville-Mézières

Tél : 03.24.37.56.57

www.collegesalengro.fr

M. HODY J. 06.67.39.64.65

Le jeune :

-Nom : Prénom :

-Date et lieu de naissance :

-Sexe : M / F -Régime demandé : Demi-pensionnaire Externe

Parents ou tuteurs légaux :

Sexe : M / F

-Nom : Prénom :

-Adresse :

-N° de Sécurité Sociale :

-N° Tél. Personnel Fixe :

-N° Tél. Personnel Portable :

-N° Tél. Professionnel :

Pièces à fournir impérativement :

→L'autorisation parentale ci-dessous.

ET →La photocopie recto-verso de la licence de football 2023/2024 pour le joueur de club.

AUTORISATION

→Je soussigné (Nom/Prénom) M. responsable légal de l'enfant (Nom/Prénom)

→ atteste avoir pris connaissance de toutes les informations présentes sur ce feuillet,

→ autorise l'enfant à participer aux tests à l'entrée dans la section sportive R. SALENGRO,

→ autorise l'enfant à être pris en photo,

→ certifie que l'enfant est à jour de ses vaccinations,

→ en cas d'accident nécessitant une intervention immédiate, tant médicale que chirurgicale (avec ou sans anesthésie) y compris l'hospitalisation, - j'autorise **OU** - je refuse le responsable des tests à assurer le bon déroulement de cette procédure.

(un refus implique que les parents soient en mesure de prendre en charge immédiatement leur enfant)

Date, Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :



RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Etablissement actuel (2023/2024) :

Classe (2023/2024) :

Aptitudes générales du jeune : Motivation / Comportement / Assiduité / Aptitude à fournir un effort scolaire et/ou sportif / Aptitude à la vie en groupe / Points forts, Points faibles / Participation à l'U.N.S.S. ou l'U.S.E.P.

* Avis du professeur principal ou du chef d'Etablissement :

Nom : Qualité :

Date et signature

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

À REMPLIR PAR L'ÉDUCATEUR DU CLUB

(Ne pas tenir compte de cette partie pour les jeunes ne pratiquant pas en club)

-Nom : Qualité :

-Club fréquenté (Saison en cours) :

-Niveau de jeu actuel du jeune (niveau de compétition) :

-Nombre d'entraînement par semaine :

-Poste occupé sur le terrain : Gardien de but / Plutôt défenseur / Plutôt attaquant

-Participation aux actions de détectations/sélections : Départementales oui / non ; Régionale oui / non

Avis général de l'éducateur sur le jeune

(Aptitudes générales / Motivation / Comportement / Assiduité / Goût de l'effort / Aptitude à la vie en groupe / Aptitudes spécifiques football : Points forts, Points faibles (technique, tactique, athlétique, mental...))

Date et signature

Modalités de choix pour la commission d'admission :

L'avis favorable ou défavorable de la commission dépend :

* de l'avis du professeur principal, du chef d'établissement, du professeur des écoles ou du directeur d'école, ayant accueilli l'enfant durant l'année en cours.

* de l'avis éventuel de l'Éducateur du club de football responsable de l'enfant durant la saison en cours.

* des résultats obtenus par l'enfant aux tests d'aptitudes :

-Tests techniques (100pts) :

• Jonglages pied droit, pied gauche, tête (2essais) sur 40 points.
(sur 10 points pour le gardien).

• Parcours chronométré conduite de balle (2 essais) sur 40 points.
(sur 10 points pour le gardien).

• 4 tirs en mouvement avant les 13 mètres sur 20 points.

• Seulement pour un gardien, intervention sur tirs à 13 mètres avec relance à la main (80 points).

-Tests technico-tactiques (100pts) :

• Evaluation du joueur en jeu lors de matchs de 4 Vs 4 à 7 Vs 7.

AVIS DE LA COMMISSION DE LA SECTION SPORTIVE

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Précisions éventuelles (notamment après avis défavorable) :

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT R. SALENGRO

ACCORD

REFUS

Date, cachet, Signature